

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-611/SG/FIN autorisant M. Aboud Moubarak Hube-shan à acquérir un terrain non bâti sis à Djibouti (Zone industrielle Sud)

n° 71-611/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
22 avril 1971

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1971

Date du numéro
10 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Aboud Moubarak Hubeshan est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 11.348 m2, lots n°° 53, 54, 55 et 56 du plan 13 bis BE-69, sis à Djibouti (Zone industrielle Sud) et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 172, au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.